



DEVENEZ ADHÉRENT  
DE LA  
GUILDE DES CARILLONNEURS DE FRANCE  
(Association Loi 1901)

Si vous êtes carillonneur, acteur dans le monde campanaire, ou simplement passionné par tout ce qui concerne les cloches et les carillons, vous pouvez adhérer à la **Guilde des Carillonneurs de France**, et en devenir ainsi « **membre associé** ».

Ce titre de « membre associé » peut également s'appliquer à une personne morale (association, communauté, entreprise, etc). Un carillonneur français peut être postulant, puis adhérent-titulaire.

Un « membre associé » participe à toutes les activités proposées par la G.C.F., mais ne peut voter lors des Assemblées générales, ni appartenir au conseil d'administration.

Montant de la cotisation annuelle membre associé : 20 € - pour les étrangers : 22 € (voir au verso)

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné (ou personne morale).....

adresse postale : .....

.....

téléphone : .....

adresse courriel : .....

désire être adhérent à de la **Guilde des Carillonneurs de France**,  
en tant que « membre associé », et je joins, à cet effet un chèque de .....  
réglant le montant de la cotisation annuelle.

à ..... le .....

signature

Ce bulletin d'adhésion doit être adressé à

**Monsieur Jacques MARTEL**  
**Trésorier de la Guilde des Carillonneurs de France**  
**11, rue Carnot 59380 BERGUES (France)**

Dès la réception de ce bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement, la G.C.F. s'engage à faire parvenir au nouveau membre un exemplaire des statuts de l'association, par lesquels vous pourrez prendre connaissance des conditions devant être requises pour en devenir membre titulaire.

### *Montant de la cotisation annuelle*

Membre titulaire*	24,00 €
Membre postulant*	20,00 €
Membre associé	20,00 €
Membre étranger**	22,00 €
Membre bienfaiteur	50,00 € ( Minimum )

Merci d'adresser votre règlement par chèque en € à :

Jacques MARTEL  
Trésorier de la Guilde des Carillonneurs de France  
11, rue Carnot  
59380 BERGUES  
France

\*Pour pouvoir bénéficier du statut de membre titulaire ou de membre postulant, il faut obligatoirement être carillonneur pratiquant régulièrement l'art du carillon et justifier d'un niveau musical et instrumental minimum.

\*\*Pour les personnes n'ayant pas de compte bancaire en France, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées IBAN de la Guilde des Carillonneurs de France vous permettant de nous faire parvenir un virement en €, sans frais, ou à tarif réduit.

IBAN International Bank Account Number  
FR76 1562 9026 9100 0299 7374 094

BIC Bank Identification  
Code : CMCIFR2ACMN

### *TARIF PUBLICITÉ ART CAMPANAIRE*

	1 parution	2 parutions	3 parutions
Pleine page - 4 de couverture - couleur	200 €	344 €	515 €
Pleine page - 2 de couverture - couleur	184 €	316 €	473 €
Pleine page - 3 de couverture - couleur	162 €	278 €	416 €
Pleine page interne - noir & blanc	113 €	205 €	307 €
Demi-page interne - noir & blanc	85 €	146 €	219 €
Quart de page interne - noir & blanc	68 €	128 €	175 €

Conditions d'insertion d'information publicitaire dans le Bulletin l'Art Campanaire

- Pour les trois pages de couverture, les affectations sont consenties en fonction de la date d'arrivée de la commande, le cachet de la poste faisant foi.
- Pour les autres pages, l'affectation est fonction de la pagination des articles.
- Le paiement de l'insertion publicitaire est demandé à la commande, encaissement à 1<sup>ère</sup> parution.